

8 février 1985 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue du déjeuner avec les organisations régionales agricoles, au lycée agricole de Fontaine-les- Vervins, vendredi 8 février 1985.

Monsieur le président,

- Messieurs les présidents puisqu'ici se trouvent de nombreux représentants de la profession ou des professions, aussi bien sur le -plan de la région de Picardie que sur le -plan national,

- Mesdames et messieurs,

- J'ai bien entendu écouté avec attention ce qui m'a été dit par M. de Cafarelli sur des thèmes qui m'importent beaucoup puisque cela touche à l'une des ressources principales du pays. Depuis toujours, j'ai pratiqué les problèmes agricoles d'une façon qui n'était pas scientifique au point de départ, certes, tout simplement parce que j'ai vécu toute ma jeunesse dans une exploitation agricole, celle de mon propre grand-père et que j'ai encore aujourd'hui l'un de mes frères qui est exploitant agricole dans un pays très différent de celui-ci puisqu'il s'agit de la Charente, du pays producteur de cognac.

- Naturellement je ne fais pas d'assimilation entre les deux structures, les deux formes de civilisation et même pas des types d'hommes mais ce sont des paysans, des pays paysans qui n'en sont pas restés là puisqu'ils ont été capables à partir de l'agriculture de développer de puissantes industries qui gardent leur caractère. Ce caractère je l'ai toujours considéré comme un point d'équilibre indispensable au pays tout entier par une certaine forme de société qu'il représente. Je conteste la société telle qu'elle est puisqu'il faut constamment la transformer pour l'améliorer, pour la rendre plus juste, mais il est un certain nombre de vertus et de valeurs fondamentales qui ont fait notre histoire et auxquelles je tiens, et il serait absurde de ne pas considérer que leurs racines propres sont celles de l'agriculture à partir de l'exploitation familiale agricole. L'exploitation familiale agricole était, me semble-t-il, l'un des objectifs principaux du Traité de Rome qui a fondé l'Europe du Marché commun et nous en sommes aujourd'hui très éloignés car le lien sera aisément fait avec les problèmes de la production laitière. C'est précisément l'un des éléments du problème laitier - ce n'est pas le seul - parce que la production laitière a échappé à l'exploitation familiale agricole pour cesser d'être agricole et devenir purement industrielle à base de produits de substitution venant d'Amérique, sans même acquitter de taxes.

- C'est essentiellement cette transformation intime de la structure agricole devenue industrielle qui n'a pas été assez observée par l'Europe, continuant de vivre sur les mêmes règlements alors qu'il ne s'agissait plus de la même chose.

- J'ai dit pour commencer, mesdames et messieurs, parce que je veux pas oublier que s'il y a des femmes dans cette salle, il en est surtout dans les fermes. Elles sont nombreuses les agricultrices et, en général, sauf lorsqu'elles sont elles-mêmes chef d'exploitation, en tant que tel ayant perdu leur mari, on les oublie plus souvent, pas vous, mais les pouvoirs publics, pas le ministre de l'agriculture `Michel Rocard` qui m'en parle souvent. Je crois que nous avons à l'heure actuelle en gestation un certain nombre de textes qui vont accuser la distinction de l'agricultrice lorsqu'elle exerce ce métier en tant que tel ou avec l'agriculteur, en raison de ce qu'elle y accomplit. Elle aussi a droit à une existence reconnue par les institutions et par la société. C'est une transition qui m'amènera à aborder directement les problèmes que vous avez traités.\

une transition qui permettra d'observer effectivement les problèmes que nous avons traités.

J'ai noté le lait, l'enseignement, l'Europe, les trois grandes parties de votre exposé.

- J'ai ici un papier très long, un peu ennuyeux. Je n'en tiendrai pas compte, je préfère coller très exactement à ce que vous avez dit vous-même plutôt que d'ajouter des sujets de discussion auxquels vous n'avez pas pensé cet après-midi. Ce n'est pas la peine que je lève d'autres lèvres ...

- Parlons du lait. Je ne veux pas me redire, après ce qui a été exprimé hier à Amiens. Mais quelques données fondamentales doivent quand même rester dans notre esprit puisque je m'adresse ici à des professionnels. Il y a des professionnels auxquels je me permettrai de faire un peu la leçon & naturellement ils m'en voudront, mais comme ils m'en veulent déjà, cela n'ajoutera pas grand-chose à la difficulté.

- Beaucoup des problèmes que vous avez traités, monsieur de Cafarelli, dépendent de la profession. Si la profession s'était déjà mise d'accord, en particulier sur les transferts pour l'administration des quotas laitiers en France, on n'en serait pas là. Le gouvernement français est tout à fait disposé à suivre mon conseil : donnez-les nous mais vous ne les donnez pas. Vous ne vous êtes pas mis d'accord entre vous, alors, il faut y venir d'une façon plus précise & car il ne faut pas - vous n'avez pas cherché à le faire d'ailleurs - renverser l'ordre des responsabilités. Le fond de la question, - cela mérite d'être répété parce qu'il faut que les esprits s'en imprègnent - c'est que l'Europe des 10 produisait l'an dernier 105 millions de tonnes de lait et qu'elle n'en consommait ou n'en exportait que 85 millions de tonnes ce qui veut dire que 20 millions de tonnes, - je le dis pour ceux qui nous écoutent au-delà de cette salle car vous, vous le savez - étaient d'abord achetés et donc payés aux producteurs puisque ce sont des prix garantis, mais étaient également stockés : deux opérations qui coûtent cher. Comment, au nom de quoi, est-ce qu'une économie serait fondée sur ces absurdités ? On peut répondre à cette question que je vous pose, comme M. Chambaud abordait cette conversation à table en disant qu'il faut exporter davantage : il a raison, et je pense qu'il y a des réserves, mais pour l'instant tel n'est pas le cas et naturellement si tel n'est pas le cas, il est impossible de demander à l'Europe du Marché commun de supporter ces excédents.\

On en arrive à des déficits qui font que la construction du Marché commun agricole tout entière est remise en question par nos principaux partenaires, je pense à l'Allemagne, je pense à la Grande-Bretagne. Ils disent : "voyez comme c'est géré, cela ne peut pas tenir". Et ce sont actuellement les deux seuls contributeurs net, c'est-à-dire les deux pays qui donnent plus qu'ils ne reçoivent, dans le -cadre du Traité - car leurs bénéficiaires sont immenses par ailleurs, tout n'est pas comptabilisé, et ce qui n'est pas comptabilisé est le principal - mais par -rapport au budget, ce sont les deux pays contributeurs net, la France le sera l'an prochain. Ce seront donc les trois pays qui donneront budgétairement plus qu'ils ne recevront, car en dehors du budget, c'est le Marché commun agricole qui a pour beaucoup contribué à l'immense bond en avant de l'agriculture française, de même qu'il est à l'origine du développement de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne.

- Mais en fait, il y avait là un argument infranchissable et surtout depuis que l'Europe a connu ses difficultés, depuis Dublin en 1980, depuis qu'il a été consenti à la Grande-Bretagne, un reversement extraordinairement lourd sur sa contribution à la caisse de l'Europe `CEE`. Il faut quand même que vous le sachiez, si vous l'aviez oublié, qu'à compter du moment où la Grande-Bretagne est entrée dans le Marché commun, elle se soumettait aux obligations du Traité de Rome et elle obtenait, c'était tout à fait justice, un délai pour pouvoir adapter ses structures à celles de l'Europe du Marché commun. Elle avait son Commonwealth, elle avait des circuits commerciaux, qu'elle a encore complètement différents de ceux que nous connaissons dans l'Europe occidentale. On en a tenu compte, une certaine période a été admise entre 1972 et 1980, mais à partir de là, la Grande-Bretagne, et je le comprends, - je ne dis pas qu'il fallait répondre non par un refus sans nuances - a voulu continuer en disant : "nous ne sommes pas en mesure de supporter l'entrée dans le Marché commun si vous ne nous accordez pas des facilités qui dureront encore un peu à travers le temps". Seulement si la Grande-Bretagne continue à acheter l'essentiel de ses approvisionnements à l'extérieur du Marché commun, Nouvelle-

Zélande, Australie, ou ailleurs, cela entre ensuite à l'intérieur du Marché commun. Or, l'obligation de tout pays appartenant au Marché commun, vous le savez, c'est lorsqu'il s'approvisionne en dehors du Marché commun, de verser la différence de prix. Et la Grande-Bretagne, achetant la plupart de ses produits à l'extérieur, versait beaucoup mais c'était normal, c'était la loi, c'est la règle si l'on veut qu'il y ait un Marché commun avec des tarifs préférentiels et une union douanière. Il faut quand même qu'il y ait des ressources, et ces ressources viennent à la fois de la TVA, et aussi de ce que les douanes européennes reçoivent.

- Cela incite les pays à acheter de plus en plus entre eux. La Grande-Bretagne, si elle obtient trop d'aides échappe à cette règle, et à partir de là, nous sommes envahis par des productions extérieures au Marché commun sans avoir l'équivalent financier. Il fallait donc accepter modérément ces demandes, et on l'a accepté à l'époque d'une façon si lâche que nous avons mis quelques quatre ans à nous en sortir. On n'en est d'ailleurs pas complètement sorti car la contribution continue mais elle est devenue raisonnable.\

Dès que je suis arrivé à la responsabilité en France d'abord, puis à celle de l'Europe puisque j'ai présidé la Communauté européenne dans le premier semestre 1984 - c'est la loi, tous les six mois on passe d'un pays à l'autre selon l'ordre alphabétique, cela revient de temps à autre - je me suis trouvé en face du problème du lait parmi quelques autres car il y avait dix huit contentieux non résolus et qui l'ont été enfin à Fontainebleau au mois de juin 1984.

- En fait, le problème du lait était l'un des principaux : 105 millions de tonnes produites, 85 millions de tonnes consommées et nous payons disaient les autres, nous payons de telle sorte que nous ne voulons pas payer des excédents, c'est-à-dire payer une mauvaise gestion. Qu'auriez-vous dit à ma place ? En plus, je pensais qu'ils avaient raison, donc je ne pouvais pas parler contre ma conviction. Quand je dis cela, bien entendu, je m'expose beaucoup, et je pense qu'ils avaient raison à la condition d'établir des différences dans la façon de traiter les différents pays producteurs, et c'est là que la discussion est devenue plus serrée. La France, à l'époque, il n'y a pas si longtemps, produisait à peu près 27 millions de tonnes - je parle sous le contrôle de M. le ministre de l'agriculture `Michel Rocard` -, l'Allemagne venait après nous, 25 millions de tonnes, et puis un échelonnement avec des différences, des tonalités car certains pays qui produisent beaucoup moins ne vivent que de cela - je pense à l'Irlande - ou des pays qui produisent pas mal mais loin de leurs propres besoins de telle sorte qu'ils sont les clients des autres pays - je pense à l'Italie -. Tout cela a abouti à des différences d'approche. C'était normal.

- Mais la production elle-même, si elle était passée si rapidement à ces excédents, à qui la faute ? Eh bien, ce n'était pas la faute à la France car elle avait accru sa production dans les années précédentes de 7 % grâce aux progrès propres à l'agriculture française mais la production hollandaise pour prendre un exemple s'était accrue de 30 % parce qu'avec les usines hors-sol qui sont le propre de la Hollande, qui ne sont plus du tout les exploitations familiales agricoles, qui sont beaucoup plus des industries coupées de l'agriculture se procurant uniquement des produits de substitution de céréales aux Etats-Unis d'Amérique, donc sans taxe, pouvaient avoir des prix de revient défiant toute concurrence. Si vous y ajoutez, comme je l'ai dit hier, mais je m'y attarderai plus, les montants compensatoires monétaires, si vous y ajoutez tout ce que vous savez, bref, dans la délibération autour d'une notion saine d'équilibre - non pas 85 millions de tonnes mais une réduction à 99 puis 97 millions de tonnes, c'est-à-dire qu'on reste très au dessus de la consommation et de l'exportation - vous voyez qu'on s'est donné un jeu et qu'il reste encore une possibilité de faire des progrès. Si ces progrès sont accomplis, on pourra alors de nouveau non pas aller vers des excédents, mais produire davantage.\

Mais dans l'intervalle, il était impossible de gérer le budget du Marché commun agricole. Alors est-ce qu'il fallait le faire sauter ? Quelquefois il m'est arrivé de plaisanter avec des amis agriculteurs - car si j'ai rappelé ma jeunesse, je continuerai en disant que je fus pendant 35 ans parlementaire, et parlementaire du même coin, avec les mêmes gens qui étaient essentiellement, 9 sur 10, des agriculteurs, j'ai donc pu vivre un peu leur vie, tout au moins de l'extérieur, enfin tenté de les comprendre. Dans ce débat là, si nous avons encore gardé quelques réserves de possibilité de production et d'exportation, il nous a fallu en rabattre, et pour la distribution il y a

eu une discussion extrêmement serrée, quand on a vu l'Allemagne devoir diminuer sa production d'environ 7 % - cette Allemagne qui avait l'essentiel de sa production en Bavière avec un ministre de l'agriculture député de la Bavière, avec à côté une discussion sur le vin qui est essentiellement produit en Rhénanie Palatinat tandis que le chancelier est député de Rhénanie Palatinat -. On peut dire qu'il s'agit là d'une série de données qui paraîtront tout à fait secondaires mais qui ne le sont pas forcément et la discussion n'était pas aisée.

- Quant aux agriculteurs hollandais, le Premier ministre me disait avec beaucoup de courage "moi, je vote pour la diminution de 5 % du revenu agricole, en Hollande, ce sera très bien, cela nous obligera à faire mieux". Je suis convaincu que les agriculteurs français veulent faire mieux mais ils ne sont généralement pas très satisfaits lorsqu'on leur annonce à l'avance une baisse de leurs revenus. Ca ne se passe pas tout à fait comme ça en France. Il faut dire aussi que la situation de la Hollande n'est pas comparable à la nôtre.

- Et lorsque nous avons abouti finalement à 2 % de réduction de la production, pour la France, j'ai eu le sentiment, avec les principaux négociateurs, c'est-à-dire avec le ministre de l'agriculture `Michel Rocard`, avec le ministre des relations extérieures `Claude Cheysson` et le ministre des affaires européennes `Roland Dumas`, nous avons obtenu tout ce qu'on pouvait espérer au point de départ. D'ailleurs, la négociation avait craqué sur ce sujet à Athènes et n'a pu aboutir à Fontainebleau qu'une fois que la France a vraiment été limitée à 2 % de réduction de sa production.\

Je dis cela pour M. le Président qui tout à l'heure abordait le problème laitier en me disant : "c'est une catastrophe, il faut que je vous en parle". La catastrophe eût été pire si l'on avait continué à produire des excédents parce que l'Europe n'aurait plus accepté de payer ces excédents et donc de garantir les prix. Et imaginez qu'il y ait une politique libérale sur le -plan économique - j'entends, nous sommes tous libéraux ici - mais libéral économiquement, cela veut dire la réalité des prix, et que serait devenu le prix du lait sans l'Europe du Marché commun et sans les prix garantis, donc sans excédents ? C'était la ruine générale, vos prix n'auraient pas résisté une seconde devant les cours mondiaux et la production américaine. Il faut donc bien se rendre compte qu'il fallait surtout éviter cette cassure.

- C'est ce que nous avons fait, à mon avis, à moindre prix, d'autant plus qu'une fois la décision internationale prise, celle de la réduction de la production, le ministre de l'agriculture `Michel Rocard` est revenu vers le gouvernement et a demandé que, sur le -plan national, nous prenions des mesures pour compenser cette difficulté indéniable qu'allaient connaître beaucoup de producteurs, et dans l'ordre, ceux qui se sont modernisés, et parmi ceux qui ne sont pas encore modernisés mais qui voudraient l'être, ceux qui ont investi à cette fin, et surtout les jeunes qui risquent d'être frappés de plein fouet. Quelles mesures prendre ? La première qui est venue à l'esprit, c'est d'obtenir des agriculteurs plus âgés - je me contente de dire plus âgés, je ne veux pas dire très âgés parce que 55 ans c'est 13 ans de moins que ce que j'ai à l'heure actuelle, et je préfère qu'on ne porte pas d'appréciation exagérément critique à mon égard - qu'ils pourraient partir si on leur offre un moyen, d'où la prime de 30000 francs au départ, et le résultat a dépassé ce qui était attendu. Sur deux -plans : il a dépassé les plans démographiques du ministre de l'agriculture, mais il a dépassé également les programmations budgétaires du ministre de l'économie et des finances. Vous savez qu'il y a eu 50000 demandes, et il a fallu une rallonge.\ J'entends déjà dire qu'il faudrait redoubler cette année ce qui a été fait l'an dernier £ je ne dis pas que je suis contre mais nous n'avons pas du tout l'intention de faire sauter les limites du budget. N'attendez pas de largesses. Comment résoudrez-vous ce problème, monsieur le ministre de l'agriculture `Michel Rocard` ? Vous ne le résoudrez pas autrement que par un redéploiement national et du contrat de plan de la région. Vous ne le résoudrez pas par des augmentations de crédit, je serai le premier à m'y opposer. Vous voyez que je ne vous ferai pas un discours complaisant. Il faut qu'à l'intérieur du budget, certains redéploiements aient lieu. Il y a ce qui est utile, ce qui est moins utile £ il y a ce qui a été consenti à certains moments sans que ce soit nécessaire, il y a aussi des nécessités, il faut absolument que tous les agriculteurs producteurs qui souhaitent s'en aller décemment avec une compensation raisonnable, le fassent. Et il faut qu'à l'intérieur de notre quota national. à l'intérieur de nos affaires franco-françaises.

Et même que à l'intérieur de nos quotas nationaux, à l'intérieur de nos années francs français, nous soyons capables d'aménager cette situation. Déjà 50000 producteurs sont partis, c'est-à-dire qu'en réalité nous sommes à l'intérieur de nos 2 % de moins sans frapper qui que ce soit, à la condition que l'organisation française interne puisse répondre aux questions non résolues, et la question non résolue, c'est qu'un quota national, c'est comme une moyenne, c'est comme l'abstraction : on dit "le" cheval. Vous connaissez le cheval, vous ? Ça n'existe pas "le" cheval. Il y a un cheval puis il y en a un autre. Et pourtant on dit le cheval parce que le vocabulaire exige l'abstraction, les moyennes, les statistiques, mais mesdames et messieurs, j'allais dire "je couche avec". Ces messieurs les ministres m'abreuvent comme eux-mêmes sont complètement envahis par les technocrates. On ne vit que sur des statistiques et des pourcentages et ça ne veut jamais rien dire. Et pourtant, cela veut dire quelque chose. Je ne suis pas absurde. Mais cela ne veut rien dire dans la réalité, c'est-à-dire que derrière la moyenne, il y a un riche, il y a un pauvre, et le pauvre naturellement, n'est pas content et le riche non plus. Mais comme le riche a généralement plus de moyens de s'exprimer que le pauvre, c'est le riche que l'on entend le plus. Mais cela c'est une réflexion purement personnelle et qui a rien à voir avec le sujet que je traite.\

Je voudrais insister sur un point. Il faut que la profession, que les professions s'entendent et qu'elles saisissent au plus tôt le gouvernement par le canal du ministre de l'agriculture, des points sur lesquels l'accord sera réalisé : les transferts entre les régions et les laiteries.

- J'étais l'autre jour en Bretagne. La Bretagne a tendance à oublier généralement qu'elle est devenue l'une des plus fortes régions productrices d'Europe. Et comme elle a tendance à l'oublier, se souvenant des misères d'antan, elle adopte le ton, assez souvent gémissant, des pays les plus pauvres. Mais il n'empêche que le besoin est immense en Bretagne, d'obtenir des transferts, des "références", cela c'est votre langage. Vous aussi vous tombez dans la technocratie, monsieur le président. Des références ? Qu'est-ce que cela veut dire des références ? Cela veut dire que vous voulez plus, vous voulez une production supplémentaire. Vous voulez pouvoir produire plus de lait, c'est tout à fait concret cela. La "référence" personne ne comprend, sauf les spécialistes, ce qui leur permet, le cas échéant, d'obtenir des satisfactions sans que personne n'y comprenne rien.

- En réalité, c'est que vous voulez pouvoir produire davantage, donc, d'une certaine façon transgresser la règle européenne et comme vous ne me demandez pas cela parce que vous ne le pourriez pas, vous demandez au moins à la France de s'organiser. Mais si vous ne vous organisez pas vous-même, comment voulez-vous que les pouvoirs publics le fassent ? Alors nous attendons votre avis sur ces points là. Quels transferts ? Pour quelles régions ? Entre quelles laiteries ? Et dans quelles proportions ? Si le gouvernement se mêlait d'en décider lui-même, on vous entendrait : "Ah ! finie la période bénie, la période contractuelle. Ah ! on nous comprenait auparavant. Ceux-là ils ne comprennent rien, d'ailleurs ils ne comprennent rien en général". Je veux dire les gouvernements depuis 1981 ... Alors, on comprend très bien, autant, aussi bien que les autres. Il m'arrive même aussi, par faiblesse, de penser que nous comprenons un peu mieux. Mais en vérité, le problème qui nous est posé, c'est que nous n'avons pas la possibilité, parce que nous nous la refusons à nous-même, d'agir seuls, c'est-à-dire ex cathedra, par voie d'autorité . Et nous sommes prêts à supporter votre effort et à contribuer à vos arbitrages dès que vous nous les faites connaître.\

Il y a donc les transferts entre régions, entre laiteries, il y a aussi les régions de montagne, les transferts entre exploitations, et les transferts au bénéfice des jeunes. Vous avez élaboré, monsieur le président, toute une série de dispositions très heureuses pour aider les jeunes, en décrivant leur situation. Mais il ne tient qu'à vous maintenant, en accord avec nous, de réaliser des transferts qui permettront aux jeunes qui ont investi, qui ont placé plus que leur espoir, leur énergie de se tirer d'affaire, de traverser la mauvaise passe et de se trouver en situation de produire d'une façon rentable au cours des années prochaines.

- Je vous donne donc à l'avance mon accord sur les transferts entre régions, sur les transferts entre laiteries, sur les transferts au bénéfice des jeunes et je vous donne aussi à l'avance mon accord - je ne sais pas si vous l'utiliserez - pour qu'on en arrive à une meilleure compréhension des situations sociales et qu'il y ait aussi désormais un certain transfert entre ceux qui ont déjà

réussi leur modernisation, c'est-à-dire entre les grands producteurs et les plus pauvres qui ont besoin d'être aidés davantage. Voilà trois domaines, trois données que je vous propose, monsieur le président. Votre réflexion étant déjà assez poussée sur ce sujet, ce serait merveilleux, si lundi prochain, vous me disiez : "voilà, la profession agricole vous propose telles et telles, comme vous dites, références supplémentaires".\

Vous avez aussi parlé du contrat de plan Etat région. Il faut dire dans le -cadre du IXème plan, vous avez réussi, sur le -plan de la région un bon contrat. Un bon contrat peut ne pas être immuable, - même s'il est fait pour être immuable, - dans la mesure où le droit français, héritier du droit romain, dit que l'on ne peut le changer qu'avec l'accord des parties. Mais enfin, les parties peuvent changer d'avis, dès lors qu'un beau dialogue s'instaure, et il peut y avoir redéploiement. J'ai dit que je me refusais à modifier le budget parce que je ne voudrais pas écraser la France par des collectifs budgétaires indéfinis qui se transforment tout simplement en charges et en impôts, parce que ne croyez pas que ce sont les ministres qui fournissent à eux seuls le complément des augmentations de charge, ce sont les impôts, c'est-à-dire que c'est vous et il y a quand même une limite à laquelle il faut se tenir. Il faut imaginer qu'on ne peut pas consacrer la moitié des revenus français à payer des charges, à payer des impôts. On y allait à grande allure. Depuis 1973, un point de plus par an, en partant de 36, ensuite on était arrivé à 43, deux ans, trois ans plus tard on était à 45, 45,5. Il fallait arrêter là les frais. 45, plutôt un peu moins de 45 et nous avons réduit, nous réduisons cette année d'un point avec l'intention de continuer, non pas forcément à ce rythme, car ce serait rapidement incompressible, mais peu à peu, avec le maximum de finesse dans l'approche.

- Voilà ce que je peux vous dire à ce point de vue. Monsieur le président, pour éviter la catastrophe, entendez-vous d'abord. Ce que je puis vous garantir c'est que le gouvernement répondra vite, et qu'il est d'accord à l'avance pour procéder à ces transferts. Pas n'importe lesquels, il donnera son avis, gardera son esprit critique. Mais cela ira vite. Cela sera fait. Nous avons un ministre de l'agriculture ` Michel Rocard ` qui ne traîne pas et je vous assure que lorsqu'on sera en mesure de disposer des éléments d'appréciation, nous essayerons de vous aider.

- Pourquoi est-ce qu'on essaiera de vous aider. Parce que vous êtes des Français. Et parce que vous êtes des Français dont la capacité de production, l'énergie, et le sens de l'innovation sont grands. Je vous fais des compliments non parce que je vais vous quitter dans un moment, mais, tout simplement, parce que je crois que c'est nécessaire. Vous représentez une valeur pour l'économie de la France un élément de l'aspect humain qui n'est pas négligeable et cette valeur, nous ne voulons pas la dissiper, vous devez en être sûr.\

Je vais parler aussi de l'enseignement, monsieur le président. Vous vous êtes réjouis d'une bonne loi, selon vous. Nous l'avons proposée, - donc je pense que cet avis est partagé - pour que les problèmes de l'enseignement, la relation entre le public et le privé soient réglés aussi harmonieusement que possible. Nous sommes d'ailleurs ici dans un établissement agricole public. Et celui qui vient de s'adresser à moi est président national de l'enseignement agricole privé. Vous voyez la conjonction, monsieur le président... Et vous voyez que cette conjonction n'est pas toujours harmonieuse et que notre devoir est de défendre ce dont nous avons la charge. C'est-à-dire, l'enseignement public.

- Mais nous devons également tenir compte du fait que cette réalité agricole existe dans d'autres domaines. Et cette réalité agricole est puissante, avec de grandes traditions. Nous, nous avons souvent la volonté de changer ou de créer. Mais, jamais la volonté de casser et c'est pour cela que nous avons abouti à une synthèse, suffisamment raisonnable pour que chacun y trouve une satisfaction séduisante. Alors les mécanismes d'aide de l'Etat, le projet pédagogique proposé par les associations, les meilleures garanties données aux enseignants, la participation des enseignants au service public, les contrats de droit public. Je ne vais pas m'attarder à l'heure qu'il est sur ce sujet.\

J'en reviens à l'Europe et à sa vocation pour vous dire que j'ai parfois éprouvé des inquiétudes sur le Marché commun agricole. J'en éprouve encore. C'est évident à la veille de l'adhésion de

L'Espagne et du Portugal. Je suis favorable à cette adhésion, contrairement à un certain nombre d'organismes agricoles, et même à la totalité, en tout cas à la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles `FNSEA`. Je pense qu'il faut que l'Espagne et que le Portugal entrent dans le Marché commun, non seulement sur le -plan politique, sur le -plan de l'Europe, de sa culture, sa géographie, son histoire, en raison de considérations stratégiques autres que celles de l'Europe, mais aussi sur le -plan purement économique parce qu'on ne peut pas vivre en regardant son nombril.\

Il faut se rendre compte que certaines professions agricoles devront être particulièrement soutenues par les pouvoirs publics pour affronter les prix de revient, l'absence de lois sociales ou fiscales dans les pays concurrents, qui font que les productions qui viennent d'autres pays risqueraient de supplanter les nôtres. C'est notre devoir et nous le faisons & je ne dis pas seulement que nous le ferons, nous l'avons déjà fait et les garanties que nous avons obtenues pour les producteurs de vin avec la distillation, avec l'arrêt de la production espagnole, qui entraîne le gel de la production italienne et de la production française au point où elles en sont. Mais il ne faut quand même pas oublier que la production espagnole est à l'heure actuelle à près de la moitié de la production française et qu'en l'espace de quelques années, en raison du terrain disponible, l'Espagne pourrait produire deux fois plus. Il est bon à ce moment là de pouvoir contrôler la production sans oublier naturellement l'irrépressible production italienne qui envahit nos marchés. C'est l'intérêt de nos viticulteurs, beaucoup le savent mais quelquefois, on a tendance à faire jouer des réflexes irrationnels.

- Quant aux fruits et légumes, l'accord négocié par monsieur le ministre de l'agriculture `Michel Rocard` et monsieur le ministre des relations extérieures `Roland Dumas`, est bon. Il apporte des garanties considérables. J'ai moi-même lutté pour défendre certaines de nos régions, notamment le Languedoc-Roussillon, contre l'envahissement de ces productions étrangères, surtout espagnoles et j'ai la conviction aujourd'hui que les garanties exigées sont remplies, alors je n'adopterai pas de positions frileuses et j'aborderai la difficulté de front. Il faut que l'Espagne et le Portugal adhèrent, il faut que nous défendions nos productions, toutes nos productions agricoles, car il y a aussi celles qui pourront profiter, bénéficier de cette ouverture des frontières et parmi elles, il y a le lait. Il y a aussi autre chose, il y a le vin, oui, mais il y a aussi les vins de bordeaux. Je crois qu'ils ne seront pas fâchés de pouvoir pénétrer davantage en Espagne et Toulouse et Bordeaux au lieu d'être le cul de sac de l'Europe, vont devenir désormais des lieux de passage et de relais considérables pour l'Europe du Nord. Car actuellement cette Europe, c'est surtout l'Europe de Nord. Je ne vois pas pourquoi on se refuserait à ce qu'elle devienne un peu l'Europe du Sud et l'Europe latine. Il y a là un point d'équilibre extrêmement important et vous me verrez messieurs les présidents offrir un front serein à toutes les oppositions qui fleurissent, en particulier dans vos rangs, dès que nous aborderons cette question.\

J'essaie de voir où est l'intérêt de la France mais aussi où est l'intérêt de l'Europe. Cette Europe du Marché commun, dans la mesure où elle s'élargit, il faut que d'une autre façon elle se resserre. Puisqu'elle s'élargit géographiquement, et donc économiquement, le grand risque pour elle est de devenir une zone de libre échange et de se confondre sous la houlette américaine. C'est d'ailleurs l'un des points sur lequel nous veillons du côté de l'Espagne car l'Espagne est aussi, comme d'autres pays dans le nord, un relais des productions américaines. Il faut faire attention à ce qu'il n'y ait pas de faux semblant et qu'en réalité ce ne soit pas un moyen de pénétration sur notre marché, pour vaincre nos propres producteurs. A tout cela bien entendu nous pensons mais il y a aussi l'industrie. Vous êtes devenus vous-même une région dont l'agriculture connaît des débouchés puissants de caractère industriel. Vous comprenez sans doute que notre industrie peut tirer profit de l'élargissement mais il y a, depuis 1970, des accords douaniers. Vous savez combien cela coûte aux marchandises espagnoles qui viennent chez nous ? 4 %. Vous savez combien cela coûte dans l'autre sens ? 17 %. Un drôle d'accord. Il a été signé, je n'y peux rien et c'est comme cela que l'on vivra jusqu'à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Il y a bien des secteurs de notre économie qui y gagneront beaucoup. Et puis, après tout on ne gagne que lorsque l'on est les plus forts. On est les plus forts, quand on s'organise et pour cela il faut de l'énergie, il faut du courage, il faut de la compétence. De tout

organise et pour cela il faut de l'énergie, il faut du courage, il faut de la compétence. De tout cela vous n'êtes pas démunis. Je fais confiance à la France pour supporter ce genre d'affrontements.\

Il y a enfin l'Europe dans le monde. Il paraît, m'a dit M. Chambaud que j'ai annoncé un peu tôt à la télévision votre projet. Un peu innocemment, je croyais que c'était déjà acquis entre vous mais cela ne l'était pas, de telle sorte que j'ai "brûlé" la position du président des coopératives céréalières et qui avait une belle idée. Je n'ai pas voulu la souffler puisque j'y ai rendu hommage, ce n'était donc pas une compétition entre nous... Il paraît que l'idée a quand même été très bien reçue, et, finalement elle est en -train de réussir.

- C'est une chose très remarquable que des producteurs dans un pays comme la France entraînent d'abord les Français, puis les Européens dans une oeuvre d'entraide qui n'est pas simplement de charité, qui non seulement apporte des céréales à des pays du tiers monde sous-développés, en particulier au Burkina Fasso qui est un pays particulièrement démuné. C'est très important d'apprendre cela, mais c'est aussi très important d'apprendre les modes de culture qu'ils pourraient développer chez eux car c'est cela la vraie solution de l'auto-suffisance alimentaire. Ce n'est pas simplement de recevoir ce qui vient de l'extérieur, c'est d'apprendre comment produire par -rapport aux qualités du sol et du climat. C'est ce que font les coopératives, c'est ce que font un certain nombre de jeunes agriculteurs. Il y a là une piste qui, si elle devient de plus en plus européenne, marquera, après la signature des accords de Lomé où un certain nombre de milliards d'ECU seront redistribués surtout sur l'Afrique mais aussi sur la Caraïbe et quelques états du Pacifique, une oeuvre remarquable. Je vous en remercie au nom du pays. C'est une idée qui aura des suites. Il y aura beaucoup de gens, il y a beaucoup de gens généreux en France et une oeuvre exaltante comme celle-là qui est intelligente parce qu'elle établit des relations privilégiées entre la France et ces pays, il faut suivre.\

Vous avez abordé monsieur le président, et ce sera ma conclusion, votre plus grand problème aujourd'hui, c'est-à-dire l'avenir de vos céréales. Les céréales, après avoir beaucoup profité au Marché commun agricole, et pas pour rien parce que l'effort a été là, subissent un coup d'arrêt. La récolte a été très forte cette année, et les propositions faites par la Commission représentent au moins 3 % de baisse pour les céréales. Et vous vous êtes rendus compte, c'est du moins ce que vous m'avez dit, que votre destin n'était pas seulement dans le commerce, la vente, l'échange de vos céréales en tant que matière première et qu'il vous fallait à tout -prix avoir des débouchés de caractère industriel par transformation de votre matière première, ce qui est à mon avis une vue qui reste le secret même des économies modernes, c'est-à-dire en apportant soi-même sa valeur ajoutée et ne pas se contenter de disposer de matières premières même très recherchées.\

Vous avez évoqué alors la filière de l'éthanol. Je ne vais m'y attarder. Je n'ai jamais entendu plus parler de l'éthanol que depuis hier matin, et j'en partirai la tête pleine. Très bien, j'ai compris ... Il y a d'autre part quelque chose de très intéressant pour la France, ce sont les économies d'approvisionnement d'énergie à l'extérieur, de telle sorte que votre recherche qui vise la meilleure utilisation de votre production rencontre aussi l'intérêt de la France pour son commerce extérieur puisque l'on achète la moitié de nos marchandises en dollars. Vous imaginez donc que le problème de l'éthanol m'intéresse. On rencontrera des oppositions considérables. Il y a aussi les producteurs de pétrole, il y a aussi les transformateurs de pétrole y compris en France, il y a les détenteurs de sources d'énergie qui ne verront pas avec agrément un concurrent apparaître, et puis, cela peut être cher au point de départ... Il y a beaucoup de choses à faire mais je sais que c'est un dossier qui intéresse beaucoup les responsables gouvernementaux qui ont cette charge.\

Alors, de quelle façon le résoudre-ils ? Je n'en sais rien, je ne veux d'ailleurs pas trop m'en mêler car je reprendrai là la réflexion que j'ai émise hier à Amiens - il paraît que cela a fait quelques petits clapotis à Paris, je ne sais pas pourquoi d'ailleurs, parce que je ne faisais absolument pas de polémique contre personne mais cette histoire de monarchie ... qu'est ce que cela veut dire ? C'est vrai qu'il y a une Constitution qui a donné des pouvoirs au Président de la République. En plus, j'ai voté contre. Donc, je ne suis pas particulièrement suspect, mais il se trouve que c'est comme cela. Il y a le texte, puis l'usage. Le texte, il vaut ce qu'il vaut comme

toutes les constitutions. D'ailleurs il y a des pays qui se passent de constitution, nous, nous adorons cela. Je crois que l'on en est à la vingtième en moins de deux siècles. Enfin, je suis là, pour la gérer et pour tout ce qui touche à la loi suprême adoptée par le peuple, je le défends. Si le peuple veut la changer, naturellement par les moyens qui ont été reconnus comme légaux, on la changera. Mais imaginez la vie que vous me faites mener, le -train auquel je vais d'une ville ou d'un village à l'autre jusqu'à Fontaine-les-Vervins... Messieurs vous avez posé au Président de la République toutes les questions que vous devriez normalement poser au Premier ministre ` Laurent Fabius ` chargé de conduire et d'exécuter la politique de la nation d'après la Constitution, ou bien alors au ministre de l'agriculture ` Michel Rocard ` qui vient de nous rejoindre avec quelques difficultés à cause du temps très cher à la Picardie car je n'imagine quand même pas qu'il ne pleut que quand je viens.\

Il y a donc de la part de vous, Français, une tendance à m'encourager à me mêler de tout, et vous n'y manquez pas, je vous prie de me croire. Quand on ne me passe pas de lettres que l'on met dans ma poche pour résoudre telle question, il faudrait tout résoudre il faudrait que je résolve tout... Alors cherchons un juste milieu entre ces choses. J'ai la responsabilité principale, je me considère donc comme responsable de tout et d'ailleurs, c'est comme cela que le comprennent les Français puisque c'est vers moi qu'ils se tournent soit pour applaudir, soit pour faire le contraire. Je l'accepte, je m'y fais, j'y trouve même un certain agrément dans les deux cas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, parce que cela fait partie de ma responsabilité. Et, quand on est responsable on ne peut pas faire plaisir à tout le monde. Celui qui cherche à faire plaisir à tout le monde ne fait rien. De ce point de vue, vous pouvez compter sur moi, mais au moins, vous devez savoir que je ne peux pas dire oui et non, oui ou non à chacune de vos questions et pourtant je l'ai fait... Je renvoie un certain nombre de ces domaines au gouvernement ici représenté, mais j'ai pris position. D'un certain point de vue, j'ai été imprudent. D'un côté, je ne peux pas non plus considérer, comme le disait Clémenceau, que le chef de l'Etat c'est la borne à laquelle on attache son cheval ou comme disait un de mes prédécesseurs qui est là, simplement pour inaugurer les chrysanthèmes. Alors j'inaugure les chrysanthèmes, quelquefois je sers de borne et d'autres encore, je décide. A vous d'établir la part entre ces différentes fonctions.

- Messieurs les présidents, mesdames et messieurs j'en ai fini. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que je ne quitterai pas La Thiérache sans en avoir tiré profit. Et j'espère que ce profit intellectuel se transformera en profit pour votre travail et pour votre vie. Merci.\